



17 rue Mazel, 34700 LODEVE
TÉL : 06 33 91 38 33

aigles.escandorgue@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE : RECOURS DE BERNAGUES

Lodève, le 9 décembre 2020

Dans le nord de l'Hérault, au lieu-dit Bernagues, commune de Lunas, l'opérateur éolien Énergie renouvelable du Languedoc (ERL) du groupe VALECO a construit 7 éoliennes qui fonctionnent depuis l'année 2016 malgré l'annulation de son permis de construire par 3 fois au Conseil d'État (2012, 2016 et 2017).

La dernière annulation s'explique par les enjeux sur la biodiversité, notamment la présence d'un couple d'aigles royaux et d'autres espèces protégées, le cœur de leur domaine vital étant situé au sein même de ce site remarquable.

Dans un autre recours administratif (contre un arrêté du préfet sur des prescriptions complémentaires sur l'aigle royal), le juge de la Cour d'Appel a enjoint à la société de déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale, estimant que l'annulation du permis le justifiait. ERL va donc déposer son dossier à la DREAL au plus tard le 1er juillet 2021 (report compte tenu de la crise sanitaire). En attendant l'obtention d'une autorisation éventuelle mais pas certaine, la société ne peut faire fonctionner les éoliennes que la nuit.

Entretemps, notre association a fait une procédure au tribunal civil contre ERL pour **demande la démolition des machines** construites abusivement sans permis de construire, ceci sur les fondements de l'article L480-13 du code de l'urbanisme.

**L'audience aura lieu le mardi 15 décembre à 14 h
au TGI de Montpellier (place Flotte)**

Contact presse : Marjolaine 06 33 91 38 33 ou aigles.escandorgue@gmail.com